



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
Sous-direction de l'enseignement privé

Bureau des personnels enseignant dans les établissements
d'enseignement privés sous contrat
DAF D1

n° D2021-008256

Affaire suivie par

Radia BOURJOUANE
Tél : 01 55 55 06 20
Mèl.
radia.bourjouane@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

t:\sdepd1\commun\avancement-promotion\2 - tourextérieur
agrégés\2022-2023\calcul contingent\note la agrégés contingents
2022.docx

**Direction des affaires
financières**

Paris, le

10 DEC. 2021

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse
et des sports

à

Mesdames et messieurs les recteurs d'académie

Messieurs les vice-recteurs

Division des personnels de l'enseignement privé

Objet : liste d'aptitude d'accès des maîtres contractuels ou agréés des établissements privés sous contrat à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (contingents 2022).

Références :

- Article R 914-64 du code de l'éducation ;
- Décret n°72-580 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Note de service n° 2019-024 du 18 mars 2019 relative à l'accès des maîtres contractuels ou agréés des établissements privés sous contrat à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés.

Le contingent pour la liste d'aptitude citée en objet au titre de l'année 2022 est établi à **20 promotions** possibles par disciplines dont la répartition est précisée dans le tableau annexé à la présente note.

J'attire votre attention sur une modification aux dispositions de la note de service du 18 mars 2019 citée en référence. En effet, les maîtres promus au grade de la classe exceptionnelle de leur échelle de rémunération d'origine et concomitamment, promus par voie de liste d'aptitude dans l'échelle de rémunération des agrégés, ne sont plus tenus de choisir entre ces deux promotions. Dès lors, l'avancement de grade dont bénéficie un agent dans son échelle de rémunération d'origine le jour de sa nomination, intégration ou titularisation est pris en compte pour son classement dans sa nouvelle échelle de rémunération.

Cette nouvelle disposition a pour effet de ne plus mettre en œuvre le droit d'option pour les personnels concernés. La nouvelle note de service modifiée afin de prendre en compte cette évolution vous sera transmise dans les meilleurs délais et publiée.

Enfin, les dossiers retenus à la suite de vos CCMA devront être retournés, au plus tard le **vendredi 11 mars 2022**, au bureau DAF D1.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire sur ce sujet.

Pour le Ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports
et par délégation
Pour la directrice des affaires financières
Le sous-directeur de l'enseignement privé

Clément BOISNAUD

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023
 Liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs AGREGES
 Promotions possibles en 2022

Année 2022	CONTINGENT
DISCIPLINES	Nominations possibles
Philosophie	1
Lettres modernes	2
Histoire et Géographie	1
Sciences économiques et sociales	1
Allemand	1
Anglais	2
Espagnol	1
Italien	1
Mathématiques	2
Physique - chimie	1
Science de la vie et de la Terre	2
SII	1
Economie et gestion	2
Arts plastiques	1
Education physique et sportive	1
TOTAL	20